

NOUS RECHERCHONS DES

KINÉSITHÉRAPEUTES

POUR LE PROGRAMME DE PRÉVENTION
DU BURN-OUT

Vous êtes kinésithérapeute ?

Vous souhaitez contribuer à la prévention secondaire du burn-out ?

Vous avez de l'expérience dans l'accompagnement de personnes en burn-out ?

Vous aimez proposer des accompagnements personnalisés ?

Dans ce cas, le rôle de kinésithérapeute pourrait vous intéresser !



**DÉCOUVREZ LE PROGRAMME
& POSEZ VOTRE CANDIDATURE**

APPEL À CANDIDATURE KINESITHERAPEUTES

Programme de prévention du burn-out -
Intervenant en charge du volet corporel

Que faisons-nous ?

L'évaluation scientifique du projet pilote de prévention du burn-out mené par Fedris a montré l'efficacité du trajet de prise en charge proposé. Sur base de ce constat, Fedris lance son programme de prévention du burn-out. Ce programme vise à repérer au plus tôt les travailleurs, du secteur privé et des administrations locales et provinciales, atteints d'un stade précoce de burn-out et à éviter l'aggravation de ces symptômes en leur offrant la possibilité de bénéficier d'un trajet d'accompagnement. Ce trajet d'accompagnement, personnalisé et multidisciplinaire, est gratuit pour les travailleurs des secteurs susmentionnés.

L'intervenant en charge du volet corporel

Sur base des besoins du travailleur, l'intervenant en charge du volet corporel mobilisé est responsable de séances destinées à évaluer et traiter des composantes corporelles du burn-out. Au sein du trajet d'accompagnement multidisciplinaire de Fedris, il/elle assure une prise en charge individuelle des plaintes somatiques liées au burn-out.

Intéressé-e ?

Afin de renforcer son réseau et de garantir une offre dans toute la Belgique, Fedris lance un appel à candidatures pour les professionnels concernés souhaitant intégrer son réseau en tant qu' « intervenant en charge du volet corporel ».

Vous trouverez plus d'informations concernant le profil recherché via [ce lien](#).

Vous trouverez également de plus amples informations sur le programme de prévention du burn-out via notre site internet : <http://www.fedris.be/fr/programme-burn-out>.

N'hésitez pas à contacter directement les membres de la Cellule burn-out de Fedris pour toutes questions complémentaires. Vous pouvez envoyer votre candidature par e-mail.

Cellule Burn-out

Tél : 02 272 21 70

E-mail : burnout@fedris.be